

septembre 2013

Attaques de tous les côtés

A grand renfort de communication, le DG a lancé sa démarche stratégique. Derrière le vernis et la com c'est bien l'avenir de la DGFIP, de ses missions, de son réseau et de ses agents qui sont en jeu. On a à faire à une grande entreprise de démolition pour adapter les services et les missions aux moyens humains et financiers. Fermetures de trésoreries, de SIE, concentrations de SIP ou SIE d'un même site, concentrations au niveau départemental, régional voir interrégional de certaines missions. Ce ne sont pas les notes expliquant qu'il ne sera pas opportun d'importuner les entreprises bénéficiant du CICE (20 milliards distribués sans contrôle c'est une première) ou celle adressée aux comptables avec un argumentaire en direction des maires qui auraient la mauvaise idée de vouloir remunicipaliser certaines missions comme la gestion de l'eau qui vont nous rassurer sur l'avenir des missions de la DGFIP.

Sur le front des retraites, les informations distillées au compte goutte portent sur un allongement du nombre d'années de cotisation et une augmentation de la CSG et/ou des cotisations. Le « travailler plus longtemps en gagnant moins » est donc bien à l'ordre du jour.

Les négociations salariales pour les fonctionnaires sont dans l'impasse et l'ouverture des discussions sur la préparation du budget 2014 n'indiquent pas un changement de cap.

Comme pour les autres pays européens, c'est bien l'austérité que le gouvernement et le patronat veulent nous imposer. Pourtant, cette politique de renflouage des banques et d'aides massives aux grandes entreprises, mise en place depuis le début de la crise systémique en 2008, ne fait que nous enfoncer un peu plus chaque jour dans la récession.

Ce n'est pas la crise pour tout le monde

Le seul événement de l'été qui n'a guère fait la une de l'actualité est l'enquête du magazine Challenges sur les 500 plus grandes fortunes de France. Elle est réalisée depuis 1996. Leur fortune n'a jamais atteint de tels sommets. Elle représente le budget de l'Etat, 16% du PIB et 10% du patrimoine des français. Elles ont augmenté de 25% en un an. Et cerise sur le gâteau 10 de ces 500 représentent 40% du total amassé (135 milliards).

Alors que le chômage et la pauvreté augmentent de mois en mois, ce n'est pas la crise pour tout le monde. Et pourtant ce sont des Bernard Arnault, Gérard Mulliez, Serge Dassault, Vincent Bolloré ou encore Xavier Niel qui nous donnent des leçons de serrage de ceinture pour sauver la France. Mais qui la coule ? Les salariés qui ont leurs salaires bloqués ou ces

500 grandes fortunes qui se gavent sur le dos de la grande majorité de la population?

Poser la question c'est y répondre. Pour ce qui concerne la CGT, ce n'est pas le problème de la richesse qui existe dans ce pays mais le problème de sa répartition.

Alors que seulement 500 personnes détiennent 16% du PIB il faut arrêter de culpabiliser le reste de la population lorsque ce PIB stagne.

Alors que 500 personnes possèdent l'équivalent du budget de l'Etat, il faut arrêter d'expliquer que les services publics et les fonctionnaires coûtent cher.

Décomplexés

Face à toutes les attaques de la rentrée, il ne faut donc pas avoir de complexe. Pour les retraites et la sécu, pour l'emploi, pour les salaires, pour les missions et le réseau de la DGFIP il faut se mobiliser, tous ensemble, pour imposer une autre politique au service du plus grand nombre. Notre volonté collective est bien plus puissante que 500 personnes même si ce sont des grandes fortunes.

Alors aucune hésitation, le premier rendez vous de la rentrée, le 10 septembre, doit être un premier succès pour construire le rapport de force afin d'inverser cette tendance destructrice. La CGT, FO, la FSU et Solidaires appellent à une journée de grève et de manifestation. Débattons-en et engageons-nous sans réserve.



Lettre ouverte de Thierry Lepaon au Premier ministre : Réforme des retraites la CGT renouvelle ses propositions

Le secrétaire général de la CGT a écrit une lettre ouverte à Jean-Marc Ayrault à la suite de la rencontre avec le Premier ministre ce 26 août. « Une réforme est nécessaire », affirme Thierry Lepaon, « elle doit être destinée à améliorer la situation des retraités actuels et futurs et à favoriser l'emploi et les salaires. »

Voici le texte intégral du courrier adressé à Jean-Marc Ayrault

Monsieur le Premier Ministre,

A l'issue de la publication du rapport de Yannick Moreau, le gouvernement a mené une série d'entretiens avec les organisations syndicales de salariés et d'employeurs afin d'engager une réforme des retraites dès cette rentrée.

A la fin de ce processus et suite à la rencontre que nous avons eue ce matin, je souhaite vous rappeler les propositions concrètes que la CGT a formulées tout au long de cette concertation dans l'objectif de faire progresser les droits des salariés, d'assurer leur financement et de réduire les inégalités existantes.

En premier lieu, je vous rappelle que nous étions et sommes toujours demandeurs d'une négociation tripartite entre syndicats de salariés, organisations patronales et gouvernement.

Les entretiens bilatéraux qui ont eu lieu entre les organisations syndicales et le gouvernement ont pour effet d'éluider le débat nécessaire sur la part des richesses produites par les entreprises consacrée au financement de la protection sociale. La responsabilité du patronat en matière d'emploi, de politique salariale, de conditions de travail et d'égalité entre les femmes et les hommes est également au cœur des enjeux.

La CGT considère qu'une réforme est nécessaire. Elle doit être destinée à améliorer la situation des retraités actuels et futurs et à favoriser l'emploi et les salaires. C'est en fonction de ces objectifs que les ressources de financement doivent être dégagées.

Cette réforme doit prendre le contre-pied des réformes précédentes qui ont toutes dégradé la situation des salariés et des retraités et n'ont pas résolu les questions de financement.

Pour que l'ensemble des salariés d'aujourd'hui et de demain puissent avoir confiance dans notre système de retraite, condition indispensable à sa robustesse, les droits qui y sont associés doivent être définis et égaux pour tous.

Pour s'inscrire dans une dynamique de progrès social, la CGT préconise d'assoir la prochaine réforme sur 4 axes :

► Rétablir l'âge d'ouverture des droits à 60 ans, avec une retraite d'au moins 75% du salaire d'activité pour la majorité des salariés et au moins égale au SMIC (que la CGT revendique à 1700 euros),

► Tenir compte de la pénibilité par des mesures d'anticipation d'âge avant 60 ans,

► Assurer l'égalité entre les femmes et les hommes,

► Assurer une retraite de haut niveau pour le plus grand nombre et en particulier les plus jeunes d'entre nous.

La reconnaissance de la pénibilité doit s'appuyer sur une logique d'exposition ouvrant sur un dispositif de réparation.

Des mesures de prévention doivent également être prises dans les entreprises, des formations accessibles aux salariés pour qu'ils puissent sortir de la pénibilité. Nous proposons la constitution d'un compte individuel de pénibilité dans le cadre de dispositions collectives permettant d'identifier des critères d'exposition (nous en proposons 12). Un an d'exposition doit donner lieu à un trimestre de bonification et d'anticipation. A partir de 20 ans d'exposition, le droit au départ serait ouvert à 55 ans.

Nous proposons que les périodes qui conduisent les jeunes à entrer tardivement dans un premier emploi stable et à temps complet soient validées : les périodes de précarité, les années d'études et les périodes d'apprentissage. La formation initiale est un gage d'efficacité économique et participe donc de la capacité d'un pays à créer des richesses et à se développer.

Les réformes régressives précédentes ont eu des conséquences négatives pour tous mais plus encore pour les femmes. Il faut donc inverser la tendance à partir de deux axes : changer profondément la situation des femmes au travail en assurant l'égalité salariale et modifier la constitution de leurs droits spécifiques à la retraite. Il faut ainsi revenir sur les paramètres de calcul de la pension pour tous : baser le salaire annuel moyen pour le calcul de la pension sur les 10 meilleures années, indexer le calcul des salaires et des pensions sur le salaire moyen. Il est urgent de revaloriser les petites pensions. La majoration de la durée d'assurance qui permet de compenser certains trimestres manquants doit être entièrement rétablie dans le public comme dans le privé.

Pour financer le rétablissement et l'extension des droits constitutifs d'une retraite satisfaisante pour toutes et tous, nous proposons deux types de mesures :

A court terme :

► Revenir sur les 200 milliards d'euros d'aides publiques aux entreprises, notamment en supprimant les exonérations de cotisations sociales qui n'ont pas montré d'efficacité en matière d'incitation à l'emploi stable. Celles-ci s'élèvent aujourd'hui à près de 30 milliards d'euros par an,

► Récupérer les 80 milliards de fraude et d'évasion fiscales,

► Atteindre l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, ce qui permet d'augmenter les ressources du système de 10 milliards d'euros aux horizons 2020.

A plus long terme :

► Revoir le calcul de la cotisation employeur de sorte de la moduler en fonction de la politique salariale et d'emploi et de la part des salaires dans la valeur ajoutée de l'entreprise,

► Créer une contribution sociale sur les revenus financiers des entreprises, au même taux que les cotisations assises sur le travail. Cette mesure permettrait de dégager 20 à 30 milliards d'euros par an,

► Assoir l'assiette des cotisations sociales sur l'ensemble des rémunérations (primes, intéressement, participation ...).

L'ensemble de ces propositions répondrait aux aspirations des salariés, à la situation économique et sociale et permettrait un financement pérenne du système.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

Thierry Lepaon

Secrétaire général de la CGT